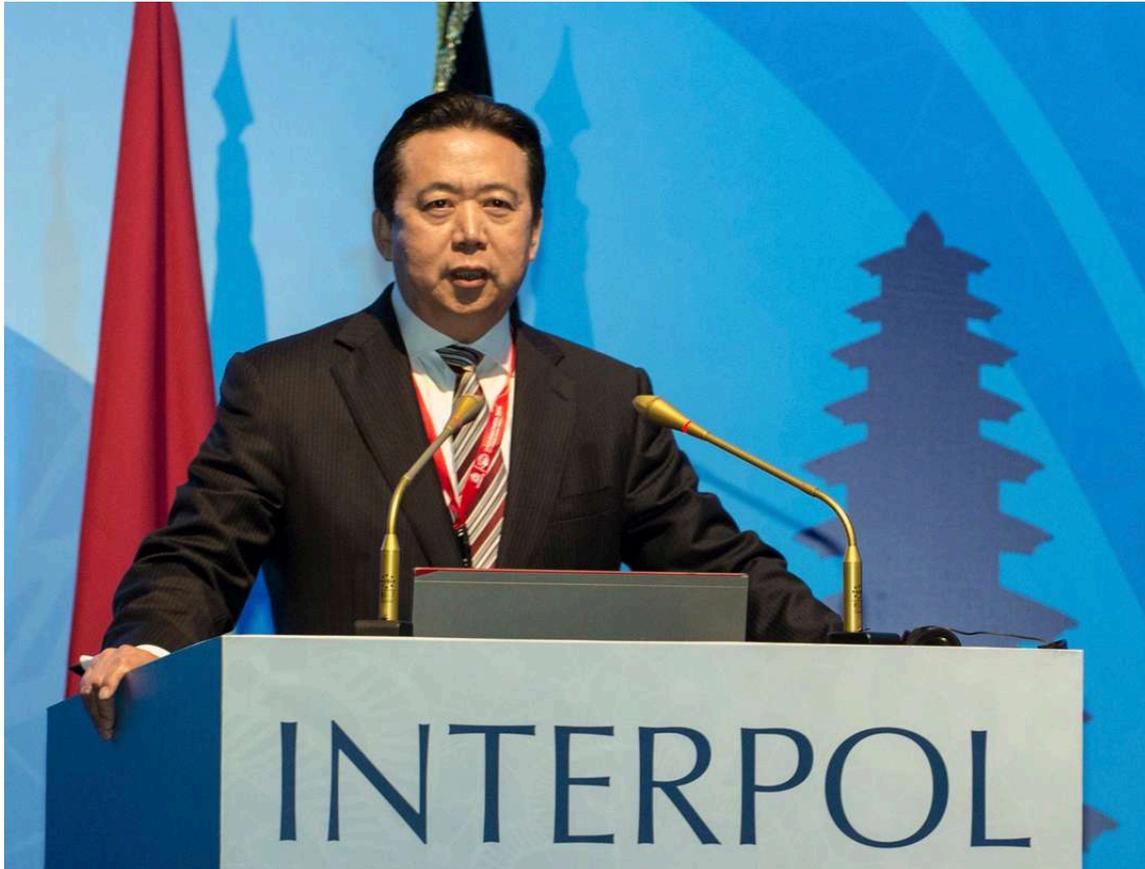


Sous pression, Interpol se refuse à contrarier la Chine malgré la disparition de son président

Des documents internes, dont « Le Monde » a pris connaissance, montrent comment Pékin met son soutien dans la balance. Meng Hongwei a été arrêté lors d'un voyage dans son pays.

LE MONDE | 09.11.2018 à 00h28 • Mis à jour le 09.11.2018 à 06h39 | Par Simon Piel ([journaliste/simon-piel/](#)) et Harold Thibault ([journaliste/harold-thibault/](#))



Le président d'Interpol, Meng Hongwei, « disparu » le 25 septembre, ici lors d'une conférence à Bali (Indonésie), en novembre 2016. DU YU / XINHUA / AP

Des documents internes à Interpol, dont *Le Monde* a pris connaissance, donnent de nouvelles clés de compréhension sur la façon dont l'organisation internationale gère la « disparition » de son président, Meng Hongwei, depuis un mois. Soumise à une forte pression de la Chine, il semble que l'organisation de coopération policière se refuse à prendre des positions qui pourraient contrarier les autorités chinoises.

L'épouse de M. Meng avait saisi la police française, n'ayant plus eu de nouvelle de son mari après qu'il lui a écrit « *attends mon appel* » puis envoyé un émoticône représentant un couteau sur WhatsApp le 25 septembre.

La Chine a depuis confirmé qu'il avait été rattrapé par les enquêtes anticorruption, qui ont été l'arme de la consolidation du pouvoir du président Xi Jinping.

Lire aussi : L'épouse de l'ex-président d'Interpol, arrêté en Chine, demande des comptes ([international/article/2018/10/20/l-epouse-de-l-ex-president-d-interpol-arrete-en-chine-demande-des-comptes_5372191_3210.html](#))

Courant octobre, Interpol a pris connaissance de la lettre de démission de son président transmise par les autorités chinoises par l'intermédiaire de son bureau à Pékin. Intitulé « *lettre de démission* »

et daté du 5 octobre, le courrier dactylographié ne fait que deux lignes. « *Soupçonné d'avoir enfreint la loi, je démissionne volontairement de mon poste de président d'Interpol* », peut-on lire sur le document en bas duquel le nom de Meng Hongwei a été tapé, sans signature manuscrite.

Des pressions « amicales » de la Chine

Le secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock, a pour la première fois pris la parole sur le sujet, jeudi 8 novembre, pour affirmer qu'il s'agissait d'une « *affaire interne à la Chine* ». Il a estimé qu'il n'avait « *aucune raison* » de suspecter que la lettre de démission de Meng Hongwei puisse être « *fausse ou écrite sous la contrainte* » et il a rappelé de toute façon qu'Interpol n'est « *pas un organe d'enquête* » et que sa mission « *n'est pas de gouverner les Etats membres* ».

Lire aussi : La Chine accuse de corruption le président d'Interpol disparu depuis dix jours ([/asiapacifique/article/2018/10/07/la-chine-enquete-sur-le-president-chinois-d-interpol-en-danger-selon-sa-femme_5366034_3216.html](http://asiapacifique/article/2018/10/07/la-chine-enquete-sur-le-president-chinois-d-interpol-en-danger-selon-sa-femme_5366034_3216.html))

Malgré les déclarations de M. Stock, rien ne permet d'affirmer que ces quelques mots ont bien été rédigés par l'intéressé. Rien ne permet non plus de dire que, s'il en est auteur, il a librement accepté de démissionner.

En Chine, les enquêtes contre les fonctionnaires et les membres du Parti communiste (PCC) sont menées au secret, sans accès à un avocat ni garantie des droits fondamentaux. Une procédure baptisée « *liuzhi* » (rétention) est confiée à une toute puissante commission du PCC aux mains d'alliés de Xi Jinping.

Pour autant, Interpol s'est contenté de ce courrier et a indiqué à sa réception qu'un nouveau président serait nommé à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'organisation, qui doit se tenir à Dubaï (Emirats arabes unis) du 18 au 21 novembre.

De son côté, la Chine se montre particulièrement attentive à la manière dont Interpol communique sur ce sujet sensible, n'hésitant pas à mettre en balance son soutien. Ainsi, selon des courriels que *Le Monde* a consultés, Pékin n'a pas hésité à exercer d'amicales pressions sur ses interlocuteurs au sein de l'organisation.

Ainsi, alors que le pays transmet la lettre de démission attribuée à M. Meng, le ministère chinois de la sécurité publique souligne : « *Il est aimablement demandé à Interpol de continuer à se coordonner avec les autorités chinoises en matière de communication sur ce sujet et d'indiquer en amont à la partie chinoise toute information ou commentaire qui pourraient être rendus publics par l'organisation ou l'un de ses représentants.* »

L'indépendance financière d'Interpol questionnée

Dans un autre courriel envoyé le 8 octobre au secrétaire général d'Interpol, le ministère chinois de la sécurité publique précise que M. Meng est soupçonné d'avoir enfreint la loi en acceptant des pots-de-vin. Puis enchaîne en indiquant que conformément à sa lettre de démission il ne fait plus parti d'Interpol. Comprendre : qu'il ne peut plus revendiquer une quelconque immunité relative à son ancienne fonction.

L'équivalent du ministère chinois de l'intérieur poursuit : « *Le gouvernement chinois (...) continuera à remplir ses engagements pour soutenir Interpol* », invitant son secrétaire général à se rendre en Chine.

L'affaire pose en creux la question de l'indépendance financière de l'organisation de coopération policière. En 2017, la Chine n'était que le septième pays contributeur au budget d'Interpol mais le montant de sa participation a presque doublé depuis 2010.

L'épouse de M. Meng, qui se fait appeler « Grace », a expliqué au *Monde*, en octobre, avoir reçu des appels menaçants, lui faisant savoir que des « *équipes* » ont été envoyées « *s'occuper* » d'elle. Elle et ses deux jeunes enfants ont été placés sous protection policière française. Sa défense a décidé d'écrire à l'ambassade de Chine à Paris ainsi qu'au secrétaire général d'Interpol. Dans des courriers envoyés le 8 novembre, ses avocats soulignent qu'Interpol a échoué à apporter la protection qu'il devait à M. Meng et à sa famille et interpellent l'organisation sur son indépendance, indiquant qu'ils pourraient engager des procédures contre elle.

Lire aussi : Ce que l'on sait de la démission du patron chinois d'Interpol

([international/article/2018/10/08/ce-que-l-on-sait-de-la-demission-du-patron-chinois-d-interpol_5366430_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2018/10/08/ce-que-l-on-sait-de-la-demission-du-patron-chinois-d-interpol_5366430_3210.html))